

αρθρογραφία Le Monde
Thales

MICHEL JOSSERAND, ancien président de Thales Engineering and Consulting (THEC) « J'estime que Thales doit verser en commissions illégales entre 1 % et 2 % de son chiffre d'affaires »

Article publié le 27 Septembre 2005
Par Propos recueillis Gérard Davet et Fabrice Lhomme
Source : LE MONDE
Taille de l'article : 1550 mots

Extrait : Quelles pratiques avez-vous découvertes chez Thales ? Pour bien comprendre, il faut remonter à mai 2001, lorsque j'ai été nommé PDG de Thales Engineering and Consulting (THEC). Il y avait un problème lié au fait que cette filiale versait beaucoup de commissions occultes. Elle fonctionnait de manière autonome et ne prenait pas assez de précautions, notamment à l'export, pour verser des fonds. Donc le groupe m'a demandé de remettre de l'ordre afin que THEC rentre dans le rang et applique ce qu'on appelle chez Thales le « code d'éthique ». C'est-à-dire ? C'est l'hypocrisie poussée à son maximum. Quand on lit ce « code », on a l'impression que Thales est propre.

EADS envisage de licencier M. Josserand après ses déclarations contre Thales

Article publié le 28 Septembre 2005
Par Gérard Davet et Fabrice Lhomme
Source : LE MONDE
Taille de l'article : 590 mots

Extrait : Accusé d'avoir mis en place un système de corruption, Thales veut porter plainte pour diffamation contre son ancien cadre et « Le Monde ». LE GROUPE d'électronique et de défense Thales a annoncé, lundi 26 septembre, avoir décidé de porter plainte pour diffamation contre son ancien employé Michel Josserand et contre Le Monde. Dans un entretien publié dans Le Monde daté du mardi 27 septembre, l'ancien PDG de la société Thales Engineering and Consulting (THEC), filiale de Thales, a dénoncé un système de corruption. M. Josserand estimait notamment que « Thales -devait- verser en commissions illégales entre 1 % et 2 % de son chiffre d'affaires global ».

Une nouvelle information judiciaire visant Thales a été ouverte à Nice

Article publié le 21 Octobre 2005
Par Gérard Davet et Fabrice Lhomme
Source : LE MONDE
Taille de l'article : 493 mots

Extrait : Déjà mis en cause dans l'affaire du tramway de Nice, le groupe est suspecté d'irrégularités dans un autre marché. LE GROUPE Thales fait l'objet d'une nouvelle enquête. Le parquet de Nice a récemment ouvert une information judiciaire contre X... pour « abus de biens sociaux » susceptible de mettre en cause le géant de l'électronique de défense. Cette fois, le groupe est suspecté, via sa filiale Thales Communication, d'avoir commis des irrégularités à l'occasion de l'attribution, fin 2004, d'un marché de plusieurs millions d'euros. Il s'agit de l'équipement en matériel

radiophonique du réseau autoroutier des environs de Nice, géré par l'Escota, la société des autoroutes Estérel, Côte d'Azur, Provence, Alpes.

Un ex-dirigeant dénonce un système de corruption chez Thales

Le groupe oppose un « démenti formel »
Article paru dans l'édition du 27.09.05

Le groupe Thales avait opposé « un démenti formel aux accusations de corruption française et internationale proférées à son égard par un ancien responsable de THEC (Thales Engineering & Consulting), filiale de Thales », dans une déclaration rendue publique vendredi 23 septembre, après que Le Figaro eut publié, le même jour, un article consacré à l'affaire. La direction de la communication de Thales avait « souligné que ces accusations étaient le fait d'un ancien responsable de cette filiale, licencié du groupe pour avoir commis des irrégularités dans le cadre d'un contrat pour la réalisation du tramway de Nice ». « Le groupe a de lui-même porté plainte pour corruption dans cette affaire, avait-elle ajouté. Thales, devant la gravité du préjudice, se réserve la possibilité d'engager toute procédure en justice à l'encontre de toute mise en cause diffamatoire. » Contacté lundi par Le Monde, Christophe Robin, porte-parole du groupe, a déclaré que Thales « engagerait toute action pour mise en cause diffamatoire », dès qu'il prendrait connaissance des propos de M. Josserand.

La chute d'un cadre brillant dénoncé par sa hiérarchie

Article publié le 27 Septembre 2005
Par Gérard Davet et Fabrice Lhomme
Source : LE MONDE
Taille de l'article : 860 mots

Extrait : Il a passé deux mois en détention provisoire. CENTRALIEN, 48 ANS, une carrière rectiligne et prometteuse... En avril, Michel Josserand, directeur de la branche télécommunications professionnelles d'EADS, s'apprête à boucler l'acquisition de l'activité PMR (Professional Mobile Radio) de Nokia. Ses patrons lui proposent une nomination à la tête d'EADS-défense France. La promotion est d'importance, d'autant que M. Josserand n'a rejoint le groupe franco-allemand qu'en décembre 2004. Mais propulser un ex-dirigeant de Thales à un poste de prestige chez EADS, sur fond de rumeurs de rachats et de guerre de tranchées entre les deux sociétés, c'est déclencher les grandes manoeuvres.

Deux nouvelles perquisitions dans l'affaire Thales

Article publié le 21 Décembre 2005
Par
Source : LE MONDE.FR
Taille de l'article : 305 mots

Extrait : Le siège de la Délégation générale pour l'armement à Paris et le domicile d'un ancien ingénieur de cette délégation ont fait l'objet de perquisitions. Une

première perquisition a eu lieu mercredi 21 décembre, dans l'après-midi au siège de la Délégation générale pour l'armement (DGA) à Paris dans le 15^e arrondissement dans le cadre des deux informations judiciaires visant Thales, ouvertes à la suite de dénonciations de corruption concernant Michel Josserand, ancien PDG d'une filiale du groupe (Thales Engineering and Consulting, THEC), a-t-on appris de source proche du dossier. La seconde perquisition a été menée au domicile d'un ancien ingénieur de la DGA.

Série de perquisitions dans l'enquête sur Thales

Article publié le 22 Décembre 2005

Par Fabrice Lhomme

Source : LE MONDE

Taille de l'article : 297 mots

Extrait : LES JUGES Renaud Van Ruymbeke et Xavière Simeoni n'ont pas perdu de temps. Désignés, le 8 décembre, pour conduire deux informations judiciaires susceptibles de mettre en cause le groupe Thales, les magistrats financiers ont mené, mardi 20, deux longues perquisitions. Les deux procédures, ouvertes pour « corruption d'agents publics étrangers, corruption active et passive, abus de biens sociaux et favoritisme », ont été lancées à la suite des dénonciations de l'ancien PDG de Thales Engineering and Consulting (THEC), Michel Josserand, qui a dénoncé un système de « corruption » mis en place par le groupe d'électronique et de défense.

Le parquet de Paris ouvre deux informations judiciaires visant Thales pour « corruption »

Article publié le 09 Décembre 2005

Par Gérard Davet et Fabrice Lhomme

Source : LE MONDE

Taille de l'article : 1187 mots

Extrait : Ces deux procédures, l'une concernant l'étranger, l'autre la France, font suite aux révélations d'un ex-dirigeant du groupe devant un magistrat niçois, puis dans « Le Monde ». Le parquet de Paris a ouvert, jeudi 8 décembre, deux informations judiciaires visant d'éventuelles pratiques de corruption au sein du groupe Thales. Les deux instructions visent notamment des faits de « corruption d'agents publics étrangers, corruption active et passive, abus de biens sociaux et favoritisme ». L'identité du ou des magistrats chargés d'instruire ces deux dossiers sera connue dans les jours qui viennent.

Le parquet de Paris ouvre deux informations judiciaires visant Thales pour « corruption »

« Notre société coopérera pleinement et en toute transparence avec la justice »

Article paru dans l'édition du 09.12.05

CHRISTOPHE ROBIN, le porte-parole de Thales, joint jeudi 8 décembre, a réagi à l'ouverture de deux informations judiciaires visant sa société : « Thales prend acte de la décision judiciaire, a-t-il affirmé. Nous rappelons notre démenti formel à toutes les accusations mensongères proférées à notre égard par Michel Josserand, publiées dans Le Monde du 27 septembre. Notre société coopérera pleinement et en toute transparence avec la justice. Pour le reste, Thales n'a pas pour habitude de commenter une procédure judiciaire en cours. » Thales a intenté une action en diffamation contre Michel Josserand et Le Monde.

Le groupe avait déposé une plainte, en février 2005, pour « corruption », dans le cadre de la passation du marché du tramway à Nice. THEC, filiale de Thales, avait ensuite été mise en examen en tant que personne morale, le 30 juin, pour « corruption ». Le juge d'instruction Christian Guery avait reproché à Bernard Angotti, président de THEC, d'avoir attendu février 2005 pour dénoncer les faits, alors qu'il avait été prévenu des malversations dès novembre 2003.

Thales de nouveau inculpé pour corruption en Afrique du Sud

Article publié le 04 Novembre 2005

Par

Source : LE MONDE.FR

Taille de l'article : 514 mots

Extrait : Selon le porte-parole des services du procureur national sud-africain (NPA), deux filiales sud-africaines du groupe français d'électronique de défense Thales ont été inculpées, vendredi 4 novembre, pour corruption, aux côtés de l'ancien vice-président sud-africain, Jacob Zuma. Deux filiales sud-africaines du groupe français d'électronique et de défense Thales ont été inculpées, vendredi 4 novembre, pour corruption, a annoncé le porte-parole des services du procureur national sud-africain (NPA), Makhosini Nkosi. Le groupe français comparaitra devant la justice sud-africaine aux côtés de l'ancien vice-président, Jacob Zuma, dans la plus importante affaire politico-financière de l'Afrique du Sud post-apartheid.

Le groupe Thales fait l'objet d'une enquête préliminaire pour une série de marchés suspects

Article publié le 15 Septembre 2005

Par Gérard Davet et Fabrice Lhomme

Source : LE MONDE

Taille de l'article : 567 mots

Extrait : Corruption, favoritisme : le groupe français d'électronique et de défense est suspecté d'opérations illégales à Tours, Bordeaux, Tahiti, la Réunion mais aussi à l'étranger. LE PROCUREUR de Paris a sans doute ouvert une boîte de pandore en ordonnant, mardi 13 juillet, une enquête préliminaire visant certaines opérations menées par le groupe Thales (ex-Thomson-CSF). Les investigations, confiées aux policiers de la division nationale des investigations financières (DNIF), pourraient en effet mettre au jour d'éventuelles pratiques délictueuses menées par le géant français de l'électronique et de la défense - 10,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 60 000 employés dans le monde - en marge de l'attribution...

Un ancien de Thales dénonce un système de corruption

Article paru dans l'édition du 27.09.05

ANCIEN PDG de Thales Engineering and Consulting, filiale du groupe d'électronique et de défense français Thales, Michel Josserand expose au Monde un système de contournement de la convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics. Selon M. Josserand, mis en examen dans l'affaire du tramway de Nice et passé chez le concurrent EADS, Thales verse, en commissions illégales, « entre 1 % et 2 % de son chiffre d'affaires global », de 10,3 milliards d'euros en 2004. Il affirme que les pots-de-vin sont « inévitables » en Afrique, en Corée, en Grèce et en Italie. « En France, cela dépend des intérêts politiques locaux ou nationaux », dit-il. Il accuse aussi Thales d'avoir violé l'embargo sur les armes à destination de l'Irak. Interrogé lundi 26 septembre, le groupe a renvoyé au « démenti formel » qu'il avait opposé à de précédentes informations parues dans la presse.

Thales va être poursuivi pour corruption par la justice sud-africaine

Article publié le 06 Novembre 2005

Par Fabienne Pompey

Source : LE MONDE

Taille de l'article : 487 mots

Extrait : Ses filiales locales comparaîtront en juillet 2006. Les deux sociétés locales représentant Thales, Thint et Thint Holding, ont été inculpées, vendredi 4 novembre, dans le procès pour corruption de l'ancien vice-président, Jacob Zuma, remercié en juin. Elles comparaîtront devant la justice en juillet 2006. A l'origine de cette « affaire Zuma », il y a une télécopie froissée, exhumée par une secrétaire de Thint, transmise aux Scorpions, l'unité d'élite de la police sud-africaine et à la presse locale. Il s'agit d'un message crypté envoyé depuis l'Afrique du Sud, au début de l'année 2000, par Alain Thetard, représentant de Thales, alors Thompson CSF, vers la maison mère à Paris.

Un ex-dirigeant dénonce un système de corruption chez Thales

Article publié le 27 Septembre 2005

Par Gérard Davet et Fabrice Lhomme

Source : LE MONDE

Taille de l'article : 756 mots

Extrait : Dans un entretien au « Monde », Michel Josserand, ancien PDG de Thales Engineering and Consulting (THEC), filiale du groupe, détaille les accusations qu'il a formulées devant les policiers et la justice depuis sa mise en examen dans le cadre de l'affaire du marché du tramway de Nice. Dans un entretien au Monde, un ancien dirigeant de Thales, Michel Josserand, accuse le GROUPE D'ÉLECTRONIQUE d'avoir mis au point un système centralisé pour organiser le versement de commissions occultes en contrepartie de marchés, en France et à l'étranger.

Perquisition au siège de Thales, à Neuilly-sur-Seine

Article publié le 20 Décembre 2005

Par

Source : LE MONDE.FR

Taille de l'article : 396 mots

Extrait : A la suite des dénonciations de Michel Josserand, ancien PDG de Thales, les deux informations judiciaires ouvertes par le parquet de Paris ont abouti à la perquisition du siège social du groupe français d'électronique et de défense. Une perquisition a eu lieu, mardi 20 décembre, au siège social de Thales, à Neuilly-sur-Seine. Elle a été menée par une dizaine de policiers en présence du juge Renaud Van Ruymbeke, cosaisi avec Xavière Simeoni de deux informations judiciaires ouvertes le 8 décembre par le parquet de Paris.

Un proche du vice-président sud-africain reconnu coupable de corruption

Article publié le 04 Juin 2005

Par Fabienne Pompey

Source : LE MONDE

Taille de l'article : 521 mots

Extrait : Les partisans de Jacob Zuma le voyaient déjà président de la République, succédant à Thabo Mbeki en 2009. Aujourd'hui, l'opposition réclame sa tête. La carrière du vice-président sud-africain, figure influente du Congrès national africain (ANC) au pouvoir, est compromise par une affaire de corruption, liée notamment au groupe français Thales et qui tient la classe politique en haleine depuis des mois. Après sept mois de procès, jeudi 2 juin, la Haute Cour de Durban a jugé Schabir Shaik, ancien conseiller financier de M. Zuma, coupable de corruption et de fraude. Il était accusé d'avoir payé des pots-de-vin au vice-président, en échange de son influence. Entre 1995 et 2001, M.